

Seul le prononcé fait foi

## **Discours d’Audrey Azoulay, ministre de la Culture et de la Communication, prononcé à l’occasion de l’inauguration du centre d’art contemporain les Tanneries à Amilly dans le Loiret, mercredi 21 septembre 2016**

Mesdames, Messieurs,

Je me réjouis d’être parmi vous aujourd’hui afin d’inaugurer ce magnifique centre d’art contemporain Les Tanneries. Grâce à lui la ville d’Amilly et l’agglomération de Montargis, qui comptaient déjà de nombreux atouts, en comptent un nouveau, auquel je suis, comme vous l’imaginez, particulièrement sensible.

Je veux remercier pour son accueil le Maire d’Amilly, Gérard Dupaty. Je veux aussi et surtout saluer son ambition à la tête de la commune.

Dès votre première élection, en 1995, vous avez misé sur la culture et le sport en offrant ainsi aux Amillois un cadre de vie exceptionnel, malgré la situation financière complexe que vous avez trouvée. Ecole de musique, école de danse, école d’art, médiathèque, vous avez misé sur l’accès de la jeunesse et des familles à la culture, je veux vous en féliciter. C’est un vrai sujet de société qui est ici défendu, à rebours de tous les déterminismes et de tous les clichés.

Là ou d’autres élus, font arbitrairement le choix de fermer des centres d’art, se méfiant d’un art contemporain qu’ils jugent « élitistes » - qualificatif qui cache bien souvent des tentations populistes- vous prouvez, Monsieur le maire, que non seulement la culture est au cœur du pacte républicain, mais aussi que l’art contemporain fait partie de nos vies et nourrit notre imaginaire.

Autrement dit vous faites vôtres les mots du poète antillais Edouard Glissant qui décrivait la culture comme « *un produit de haute nécessité* ». Et vous avez su faire partager cette conviction.

Amilly est aujourd’hui une « *ville des arts* ». Et notre présence nombreuse ici aux Tanneries en apporte sans aucun doute la plus belle preuve.

Je tiens également à saluer Eric Degoutte qui dirige ce nouveau centre d'art contemporain. Je connais votre engagement en faveur de la culture en général et de l'art contemporain en particulier – comme vous avez pu le démontrer notamment et d'une très belle manière à la tête du centre d'art *Les Eglises* à Chelles.

Je ne doute pas que vous saurez donner aux Tanneries le dynamisme et le rayonnement que ce lieu d'art mérite. Je veux également saluer, à vos côtés, les membres de votre équipe permanente.

Le lien particulier qui unit Amilly et l'art contemporain n'est cependant pas tout à fait nouveau puisque, pendant 10 ans, l'association AGART fondée par Sylvie Turpin et Christian Bonnefoi a organisé des expositions dans la galerie du centre bourg. L'exposition *Œuvres aux singuliers*, dans la Grande halle, témoigne de ce travail.

Le lieu dans lequel nous nous trouvons a déjà une forte identité. Je veux saluer le travail réalisé par l'architecte Bruno Gaudin. Je tiens aussi à y associer le paysagiste Christian Ponceau qui a aménagé le parc de 3 hectares qui entoure les bâtiments.

Quelques jours après avoir clôturé une nouvelle édition des Journées Européennes du Patrimoine, je ne peux manquer de souligner que ce projet des Tanneries est aussi une très belle valorisation d'un patrimoine industriel et une preuve que notre patrimoine peut demeurer en mouvement, vivant, revisité par un projet d'avenir.

Ici c'est grâce à l'engagement de l'ensemble des collectivités, que ce projet a pu voir le jour et je veux saluer l'exemplarité de cette collaboration entre l'agglomération, la région et l'Etat pour financer ces travaux avec le concours des fonds européens FEDER, de la fondation du Patrimoine et de la Fondation Total. Ce beau tour de table est un gage de réussite pour inscrire ce lieu dans le paysage de l'art contemporain.

Je ne m'étendrai pas sur les aspects techniques de cette réhabilitation mais je veux juste souligner une nouvelle fois que ces trois espaces : la Grande Halle, la Grande Verrière et la Grande Galerie renferment un formidable potentiel d'exposition mais aussi de travail, avec les deux ateliers de production qui composent l'ensemble.

Et nous avons besoin de proposer des espaces de travail aux artistes. La présence d'artistes en résidences est par ailleurs une source de contacts et d'échanges riches avec la population.

Voilà peut-être la meilleure façon de répondre à celles et ceux qui veulent mettre au ban l'art contemporain sous prétexte qu'il serait incompréhensible, réservé à quelques « spécialistes » ou dépendant seulement du marché.

Les centres d'art structurent et irriguent la création et la diffusion en France.

Les 49 centres d'art regroupés au sein de notre réseau national réunissent chaque année : 1,6 million de visiteurs, 400 expositions, 2000 artistes exposés.

Ils mènent un véritable travail de fond, cohérent, lieux de recherche et de création, d'exposition et de médiation auprès d'un large public. Ce sont de véritables incubateurs de talents, des lieux de travail et d'exposition pour de jeunes artistes qui pourront ensuite accéder aux collections publiques et privées.

Les chiffres que j'ai cités parlent d'eux-mêmes. Ils disent autant la chance que nous avons de disposer de ces centres d'art contemporain dans notre pays que le travail formidable qui y est réalisé.

Ils disent encore leur impérieuse nécessité pour les artistes, et notamment pour les jeunes artistes, comme pour les publics qu'ils accueillent.

Je vous le dis avec beaucoup de force et de sincérité : vous avez fait le bon choix en réhabilitant ces anciennes usines en centre d'art contemporain. Les premières expositions présagent du travail qui pourra être réalisé dans cette magnifique enceinte. Nul doute que nous aurons ici, dans les années à venir, une des plus belles vitrines de la création contemporaine. C'est pour cela que je voulais être avec vous aujourd'hui pour saluer cette naissance qui témoigne de notre engagement commun et d'une certaine idée de la France, fondée sur la liberté de création, l'éducation et l'ouverture au monde.

Je vous remercie.

#### **Contact**

Ministère de la Culture et de la Communication  
Délégation à l'information et à la communication  
Service de presse  
01 40 15 83 31  
[service-presse@culture.gouv.fr](mailto:service-presse@culture.gouv.fr)